



Travail abusif et contrat pas legal

Par **fred1300**, le **07/02/2015** à **20:12**

bonjour je suis cher un patron et je me suis apercue que sur mon contrat de travail mon coef et et mon taux horaire ne corespondais pas a mon experience je lui en es fait par il ma dit quil allait changer sa mes il ma augmenter en ajoutant une prime et a rien changer sur mon contrat de travail plus je me sert de mon vehicule personnel il me fait transporter du materiel et me demande de metre ces panneaux publicitaire sur mon vehicule ce que jai refuse et il m indemnisse meme pas en essence a til le droit

Par **P.M.**, le **08/02/2015** à **09:14**

Bonjour,

Si l'augmentation du coefficient figure sur la feuille de paie c'est déjà ça mais le salaire de base devrait correspondre au moins au minimum conventionnel...

L'employeur doit indemniser les frais professionnels que le salarié engage dans l'intérêt de l'entreprise avec son accord...